

Contact Nature



LA LETTRE D'INFORMATION ET D'ACTUALITE DE LA
FEDERATION DEPARTEMENTALE FNE 90
CONTACT NATURE N°51 - JANVIER 2018

Sommaire du numéro

Page 1: L'art des grands projets inutiles

Page 2: air : la France en route vers la condamnation – les effets néfastes du glyphosate

Page 3 : les effets néfastes du glyphosate – actualité - écologie

Page 4 : La destruction de la forêt au sommet du mont Jean

Page 5 : Citation – ONU – Nucléaire - COTISATIONS Bulletin d'adhésion

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018



FNE 90

Siège social : 132 avenue Jean Jaurès – 90000 Belfort

Téléphone : 09 51 19 58 80
09 54 39 55 51

Courriel : contact@fne90.fr
fne90@fne-bfc.fr

Rédaction, publication, conception et réalisation : Gérard Groubatch

L'art des grands projets inutiles

Les grands projets d'aménagement du territoire ne visent pas toujours à satisfaire des besoins. Pour vendre la construction d'une ligne de train à grande vitesse que peu de gens souhaitent utiliser ou celle d'un aéroport dans une région qui n'en nécessite pas, voire d'une ouverture d'une carrière ou d'une promenade dans le lit d'un cours d'eau, ingénieurs, promoteurs, maîtres d'ouvrage et lobbies rivalisent d'habileté et de rhétorique. Justifier l'inutile est devenu une véritable culture dont on peut saisir les règles, les rites et les rythmes en lisant la conclusion d'un séminaire — fictif — sur le sujet.

Vous, bâtisseurs de cathédrales du nouveau millénaire, poursuivez un dessein plein d'esprit et de noblesse. Mais la population ne comprend pas toujours le sens de vos rêves. « *Votre projet ne sert à rien, et il est destructeur* », vous oppose-t-on parfois. Comment, dans ces conditions, faire fructifier vos ambitions ?

Les intervenants que nous venons d'entendre ont su nous faire partager leur inestimable expérience, et je vais tenter de dégager les axes stratégiques forts qui vous aideront à y parvenir.

Commençons par les transports. C'est un réconfort pour le bâtisseur contemporain que d'observer une campagne traversée comme l'éclair par des trains perchés sur leur digue de ballast. La course à la mobilité est synonyme de réussite. Nos sociétés vivent à la vitesse d'Internet. L'économie est un bon argument pour séduire vos interlocuteurs, la démesure sera votre premier atout. Incitez vos ingénieurs à ébaucher des plans pharaoniques : percer cinquante kilomètres de tunnel sous les Alpes pour le tracé du train à grande vitesse (TGV) Lyon-Turin, mettre en valeur des milliers de mètres carrés de bocage pour implanter un aéroport dans la région nantaise, creuser sous la ville de Barcelone, raser des montagnes et leurs forêts... L'exploit technologique, nourrissant l'orgueil national, occultera les désagréments pour les autochtones.

Sachez tirer parti de la concurrence entre territoires : elle favorise le gigantisme et sert vos projets. Labourez le terrain politique en flattant la mégalomanie des grands élus où de nos dirigeants qui rêvent tous d'une tour Eiffel dans leur cité. Une fois que vous aurez gagné leur confiance, ils sauront faire pression sur la cohorte des élus plus modestes, dont les finances seront ponctionnées même si les retombées pour leur territoire n'existent que sur le papier. Afin qu'aucune objection ne s'élève, votre pari sur l'avenir devra être pourvoyeur d'emplois. Le chantier terminé, si l'on vous fait remarquer que les promesses ne sont pas tenues, il sera toujours temps d'échafauder (...)



Air: la France en route vers la condamnation?

Des centaines de millions d'euros d'amende en perspective.

Après des années de dépassement des normes en matière de qualité de l'air, l'Etat français et ses 8 acolytes n'ont pas convaincu la Commission européenne de l'efficacité des mesures proposées pour réduire les émissions. Une sanction par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) se rapproche inéluctablement.

Pas très content, Karmenu Vella, après son entrevue avec les 9 ministres européens convoqués à Bruxelles ce 30 janvier sur le thème de la qualité de l'air. Car c'est à un redressement de bretelles en règle que s'est livré le commissaire européen à la santé devant les représentants de la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Hongrie, l'Italie, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie. «Les échéances fixées pour respecter les obligations juridiques ont expiré depuis longtemps. Certains disent d'ailleurs que nous avons attendu trop longtemps déjà, leur a-t-il déclaré. Nous ne pouvons plus attendre.» Certes, a-t-il reconnu, un certain nombre de «propositions positives» ont été mises sur la table. Mais le compte n'y est pas: «A première vue, celles-ci ne sont pas suffisamment substantielles pour modifier la situation d'ensemble».



DES PROPOSITIONS SOUS 10 JOURS

C'est donc bien devant la CJUE que devrait se régler (provisoirement) la question de la mauvaise qualité de l'air européen, où les seuils d'émission de dioxydes d'azote et de particules fines sont dépassés dans 23 des 28 Etats membres, soit plus de 130 villes européennes. Car, estime Karmenu Vella, «en l'absence de nouvelles mesures efficaces, dans de nombreux cas, les normes de qualité de l'air continueront d'être dépassées pendant des mois et des années, même bien au-delà de 2020.

Face à de telles défaillances qui perdurent de longue date et compte tenu de la procédure juridique en cours, j'invite instamment tous les Etats membres à traiter ce problème avec toute l'urgence qu'il mérite afin de faire cesser cette mise en danger de la vie d'autrui.» Et de leur donner un délai de 10 jours pour présenter de nouveaux plans d'action.

AGIR RAPIDEMENT

Un délai presque absurde après des années de tolérance, voire de laxisme. «Ce qui change par rapport aux autres plans que devaient présenter les Etats lorsqu'ils recevaient leurs lettres de notice, tempère Charlotte Lepitre, de France Nature Environnement (FNE), c'est d'exiger des actions concrètes, qui puissent être mises en œuvre sur le terrain dans les deux ou trois années à venir, et pas uniquement des plans à long terme ou des financements pour des études.»

Les effets néfastes du glyphosate

On constate depuis le début des années 2000 et la baisse du prix du glyphosate [1] en France et dans de nombreuses régions agricoles du monde, une très forte augmentation de son utilisation comme « herbicide total » (détruisant toutes les plantes présentes). Dans ce cadre, il est appliqué en plein et parfois plusieurs fois par an sur les mêmes parcelles. Parmi les usages fréquemment observés, on peut citer :

- ▶ 1) des applications en plein avant les semis pour « nettoyer la parcelle » et éviter un travail mécanique du sol ;
- ▶ 2) pour les agriculteurs semant des plantes rendues résistantes à cet herbicide, des applications systématiques après levée sur ces plantes (comme sur les plantes génétiquement modifiées telles que soja [2], maïs, coton, colza...) ;
- ▶ 3) pour quelques zones ayant un climat humide (Nord-Ouest de l'Europe), utilisation sur céréales à paille juste avant leur récolte pour favoriser la dessiccation, laquelle accélère la maturation de ces céréales ;
- ▶ 4) avant la moisson de certaines semences (luzerne...) et de nombreuses graines (pois-chiche), application pour détruire les adventices et faciliter la récolte ;
- ▶ 5) dans de très nombreuses zones de l'UE sur les parcelles de céréales à paille, application après récolte pour détruire les herbes présentes dans les chaumes, lesquelles étaient auparavant détruites par des déchaumages mécaniques ;

- ▶ 6) des applications pour « dessécher » des plantes dites de couverture (par exemple, destruction d'une moutarde semée après un blé ce qui peut permettre d'éviter de labourer la parcelle) ; exemple le cas de la majorité du soja produit en Amérique latine) ;
- ▶ 7) un cumul de plusieurs utilisations mentionnées ci-dessus lorsque le système de culture repose sur du semis direct (sans labour) et des plantes rendues par transgénèse tolérantes à cet herbicide (c'est par exemple le cas de la majorité du soja produit en Amérique latine) ;
- ▶ 8) de nombreuses applications hors usage agricole par des particuliers, des collectivités territoriales, le long des voies ferrées, dans des sites industriels, etc.

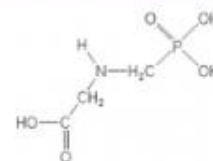
Ces applications de glyphosate se substituent le plus souvent au travail mécanique du sol et ce sont des solutions de facilité ou « de confort » pour les agriculteurs, les particuliers et les collectivités qui ne prennent malheureusement pas en compte les impacts dans la durée des épandages de glyphosate et des adjuvants qui lui sont associés.

Dans la présente note, nous n'évoquerons pas les impacts directs sur la santé humaine [3] des applications d'herbicides à base de glyphosate mais nous tenterons d'analyser leurs impacts environnementaux comme la réduction de la biodiversité et la pollution des eaux. Nous analyserons ensuite les impacts socio-économiques des systèmes de culture basés sur une forte utilisation de glyphosate.

Résultats exclusifs de recherche de glyphosate dans des aliments vendus en France

Nouvelle enquête de Générations Futures sur le glyphosate

Nous avons acheté en supermarché 30 produits alimentaires et fait rechercher par un laboratoire spécialisé les résidus de glyphosate et de son métabolite, l'AMPA. Résultats?



GLYPHOSATE



53,3%

16 échantillons sur 30
contenaient du glyphosate



87.5%

7 céréales de petit
déjeuner sur 8 analysées
contenaient du
glyphosate



58.3%

7 légumineuses sur 12
analysées contenaient
du glyphosate



Paris, le 14 septembre 2017
Les résultats complets sur

www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-residus-aliments-rapport

**générations
FUTURES**

ACTUALITES. Les océans perdent leur oxygène. En 50 ans, les zones en haute mer dépourvues d'oxygène ont quadruplé. Près des côtes, les sites à faible teneur en oxygène ont été multipliés par 10 depuis 1950. Dans une étude publiée le 4 janvier, Les chercheurs du groupe de travail de l'UNESCO attribuent ce phénomène à la pollution par les nutriments et au réchauffement climatique. La solution: réduire les engrais chimiques et les émissions de gaz à effet de serre.

« L'écologie est aussi et surtout un problème culturel. Le respect de l'environnement passe par un grand nombre de changements comportementaux »

Nicolas Hulot



Ce sont les premières photographies de l'abattage de la forêt (classée Espace Boisé à Conserver) au sommet du Mont Jean. Cette zone est destinée au stockage de matériaux non commercialisables, stériles et terre de découverte, de la carrière de Lepuix



L'ONU a mis en garde, en décembre, contre la hausse de la résistance aux antimicrobiens, favorisée par le rejet dans l'environnement de médicaments et de certains produits chimiques, qui constitue une menace sanitaire majeure. Si cette tendance se poursuit, le risque augmentera de contracter des maladies incurables par les antibiotiques actuels lors d'activités aussi anodines que nager dans la mer, ont averti des experts réunis à Nairobi dans le cadre de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement.

Nucléaire en Chine. Lors de sa visite dans l'Empire du Milieu, le président français a annoncé le démarrage dans les six mois de l'un des deux EPR construits par EDF à Taishan. Emmanuel Macron n'a pas rappelé qu'en contrepartie, EDF aide le conglomérat chinois CGNPC à réaliser son propre réacteur nucléaire dénommé Hualong, concurrent direct de l'EPR, plus petit et moins cher. Quant au contrat de dix milliards d'euros remporté par Areva pour construire un centre de retraitement des déchets radioactifs, il reste à trouver... le lieu, alors que la révolte des populations locales à Lianyunganga avait déjà fait échouer un tel projet en 2016.

LE TEMPS EST VENU DE RENOUELER LES COTISATIONS POUR CETTE ANNEE 2018. LES MONTANTS ETANT RESTES INCHANGES, NOUS ACCEPTONS EGALEMENT LES DONNS



LE HERRISSON VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE ET VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AU PROCHAIN NUMERO

Pour agir, **FNE 90** a besoin de fonds. Aidez-nous à continuer notre combat pour un environnement sain et une nature préservée. Votre adhésion vous permettra de recevoir régulièrement des informations.

- Adhésion individuelle à FNE 90 : 10 Euros - Adhésion solidarité : 5 Euros (étudiants, sans emploi)
- Adhésion association : 30 Euros
- Je fais un don : 40 Euros - 50 Euros - Autre montant :pour soutenir les actions de **FNE 90**

Remplissez ce formulaire et renvoyez le à : **France Nature Environnement – Territoire de Belfort**
132 avenue Jean Jaurès – 90000 BELFORT. Chèque libellé à l'ordre de FNE 90

Nom : Prénom :
Adresse : Code postal : Ville :
Téléphone : Courriel :